
ADMINISTRATION

Prenez note des dates des trois prochaines séances du conseil, car elles ont changé :

- Lundi 15 août 2022
- Lundi 19 septembre 2022
- Lundi 17 octobre 2022

Un lot, propriété de la ville, situé au bout de la rue du Parc-Tisseur (lot 5 141 045) sera mis en vente par encan avec mise minimale. Les intéressés pourront faire une offre sous enveloppe cachetée. Nous vous teindrons informés des détails dans les semaines à venir.

Les règlements suivants sont maintenant en vigueur. À noter qu'ils ont fait l'objet d'un avis de motion le mois dernier et qu'ils étaient également sur le site Internet de la ville pour consultation. Aucun commentaire n'a été reçu.

- **2022-503** ; Gestion contractuelle, définit les règles de demandes de prix et d'octroi de contrats
- **2022-504** ; Règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire, définit les pouvoirs de dépenser.
- **2022-505** ; Mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la ville pour l'année 2022 ; liste les coûts qui sont chargés pour les différents biens et services demandés par les résidents à la ville.

La ville s'est dotée d'un règlement permettant de mettre à contribution les propriétaires de nouvelles constructions pour financer des projets bénéficiant à l'ensemble des citoyens de la ville. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'avis de motion du projet de règlement 2022-506, disponible sur le [site Internet de la Ville](#). Vous pourrez y voir les projets identifiés et la contribution demandée aux nouveaux propriétaires.

ENVIRONNEMENT

MUR ACOUSTIQUE - Le ministère des Transports (MTQ) nous informe que le mur acoustique de l'autoroute 30 Est, selon leur évaluation, n'a pas bougé de façon significative depuis sa construction. Ce n'est pas l'avis des citoyens. Nous continuons donc le travail au près du MTQ.

RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE (RCI) - Lors de sa séance du 16 juin 2022, le Conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal a adopté le RCI 2022-97, concernant les secteurs présentant un potentiel de reconversion en espace vert ou en milieu naturel, visant à prohiber le développement de ces secteurs. Le RCI est actuellement à l'étude par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et pourrait entrer en vigueur à la mi-août 2022.

URBANISME

La MRC du Roussillon a voté un règlement pour retirer l'obligation de Coefficient d'Emprise au Sol (CES) et de Coefficient d'Occupation des Sols (COS) minimum. La ville a approuvé une dérogation mineure pour les lots dans le quartier de l'école pour refléter cette modification.

Une tour de télécommunication sera installée près du Parc Multifonctionnel au bout de la rue de la Gare. Cet ajout améliorera les services de télécommunication dans la ville, en plus de rapporter des revenus annuels à la ville et de centraliser la télécommunication sur un seul terrain.

Les travaux d'agrandissement aux étangs aérés sont maintenant terminés. Ces travaux sont payés par les développeurs immobiliers qui en bénéficient.

INFO-IÉRY

Vol. 1 no. 6

TRAVAUX PUBLICS

Des travaux d'asphaltage commenceront dans les prochaines semaines :

- Rue Saint-Laurent;
- Chemin du Lac-Saint-Louis, face à Place du Marquis ;
- Chemin du Lac-Saint-Louis, entre 1330 et 1340.

LOISIRS

AMATEURS DE KAYAKS ET DE SUP

Un nouvel accès au Lac Saint-Louis est maintenant disponible à la Presqu'Île à partir d'un quai, accessible à partir de la rue du Manoir. Il s'agit d'un projet pilote, faites-nous part de vos commentaires !

JUMELAGE

Nous aurons une cérémonie du jumelage avec participation en direct, via internet, des deux villes jumelées, soit la Ville de Léry et la [Commune de Léry](#), dans le département de l'Eure, Normandie, France. Nous vous invitons en grand nombre le Vendredi 26 août à 13:00 à l'hôtel de ville pour saluer nos cousins français Lérysiens(nes).

SOUPER EN BLANC 2022

Nous vous invitons à assister, le samedi 30 juillet à 18 h sur le quai municipal, au Souper en Blanc de Léry avec spectacle. Pour l'occasion et afin de nous plonger dans une atmosphère féérique, nous demandons à tous les spectateurs de s'habiller en blanc. Il reste quelques billets qui sont en vente au prix de 30\$ à l'hôtel de ville.

À venir dans les prochains mois :

- Party des jeunes sportifs
- Épluchette de blé d'inde

INFORMATIONS AUX CITOYENS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE - Nous allons recevoir sous peu de nouveaux afficheurs de vitesse. Entre-temps, vous avez peut-être remarqué des opérations policières qui ont eu lieu lors de la fin de semaine du 8, 9 et 10 juillet 2022). Les infractions ciblées étaient, bien entendu, toutes en lien avec la vitesse ou les actions imprudentes ou dangereuses. Voici ce qui ressort des actions policières :

- Environ 200 automobilistes captés via radar.
- 2 constats d'infraction émis pour vitesse en soirée (50 et 53km/h). Le taux d'infraction se situe à plus ou moins 1% dans cet échantillon.
- La moyenne des vitesses maximales constatées par les patrouilleurs est de 36km/h dans zone de 30km/h. (sauf les deux exceptions ci-haut)

SAMEDI DU MAIRE - Le maire prend une pause pour l'été. Les samedis du maire reprendront en septembre. L'horaire sera annoncé lors de la séance du conseil de septembre. Cependant, n'hésitez pas à téléphoner à la ville ou écrire à info@lery.ca pour rejoindre le maire.

Ce rapport n'est pas exhaustif et ne substitue en aucun cas l'ordre du jour, le procès-verbal ou toutes autres communications de la ville. Pour plus d'information sur les sujets discutés aux séances du Conseil municipal, veuillez vous y présenter, visionner la séance ou consulter le procès-verbal sur notre site Internet.

Consultez notre site Internet au www.lery.ca

INFO-IÉRY

Vol. 1 no. 6

PHASE 2

240 citoyens ont assisté aux rencontres d'information. Merci de votre participation. Des explications et analyses ainsi que des simulations de coûts pour les scénarios d'aqueduc et d'égout gravitaire, d'aqueduc et d'égouts à basse pression et d'aqueduc et de mise à normes des installations septiques individuelles ont fait l'objet de la présentation. Les élus ont ensuite pris le temps de répondre à toutes les questions et préoccupations des résidents.



Visionnez la séance d'information du 22 juin 2022.

<https://youtu.be/x30Mtc5zquc>



Télécharger la présentation des séances d'information.

<https://lery.ca/la-ville/dossiers/phase-ii>



Accéder au volet Questions et réponses.

<https://lery.ca/la-ville/dossiers/phase-ii/phase-2-questions-et-reponses>

PÉRIODE DE QUESTIONS

Pour bien saisir les préoccupations exprimées par les citoyens nous vous invitons à [visionner la vidéo de la séance sur notre site Internet.](#)

